

# Compte-rendu du SAGE Marque-Deûle

Commission Thématique 1 : Gestion de la ressource en eau

Lundi 5 novembre 2018 de 10h à 11h30 Métropole Européenne de Lille, Patio A et B

## Ordre du jour des réunions :

- 1) Rédaction des documents du SAGE
- 2) Consultation juridique externalisée
- 3) Exposé des dispositions amendées
- 4) Suites à donner

Liste des participants et des excusés est indiqué en fin de compte-rendu

















#### Préambule

Mot d'accueil du Vice-Président pour introduire la séance puis, présentation de l'ordre du jour par Florian BUSY.

## Déroulé de l'ordre du jour

#### 1) Rédaction des documents du SAGE

GUIGO Josépha présente l'état d'avancement de la rédaction des documents du SAGE en rappelant les étapes précédentes de concertation.

### 2) Consultation juridique externalisée

GUIGO Josépha présente les objectifs de la consultation juridique. Elle fait le point sur les premiers retours de la consultation juridique externalisée auprès d'un cabinet d'avocats.

#### 3) Exposé des dispositions amendées

GUIGO Josépha présente les objectifs de la réunion vise à exposer les propositions d'amendement du cabinet d'avocats.

Dans un premier temps, les commissaires ont 15 minutes pour prendre connaissance des documents sur lesquels les modifications apportées par le cabinet d'avocats sont mises en évidence par des bulles numérotées.

Dans un second temps, Maître SOLEILHAC expose les dispositions qui font l'objet d'une proposition de modification. Certaines de ces modifications visent à compléter et mettre à jour les contextes réglementaires (1, 2, 7, 11, 15 et 18). D'autres modifications ont pour objectif de stabiliser les contextes illustratifs (8 et 19). Toutes les autres propositions de modification visent des dispositions ou des règles.

\*\*

LOTTE Mélanie s'interroge sur *l'objectif associé* 1 sur la formulation de l'engagement visant à améliorer l'exhaustivité des points de mesure et d'intégrer ces éléments dans la base de données pilotée par le SAGE Marque-Deûle. La rédaction actuelle laisse supposer que les forages recensés seront par la suite exploités par la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle. Ainsi, pour clarifier le sens de cette disposition, elle propose de reformuler cette disposition afin d'attribuer la gestion des points de mesure à la charge des maîtres d'ouvrage du territoire.

tagmont.

Afin de valoriser l'existence d'ouvrages permettant le suivi sur le territoire et améliorer l'exhaustivité des points de mesure, actifs ou non, la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle recense, en partenariat avec les maîtres d'ouvrage compétents et les chambres consulaires, les forages actifs et abandonnés d'eau potable, industriels, agricoles, ainsi que les piézomètres implantés dans les nappes, pour intégrer ces points de mesures et données dans la base centralisée.

La cellule d'animation propose d'intégrer cette remarque dans le document et d'en soumettre la rédaction au cabinet d'avocats pour stabilisation juridique. La proposition de modification est visible dans le document remis avec le compte-rendu.

\*\*\*

BLANCART Jean-Pierre souhaite une explication par le cabinet d'avocats sur l'ajout du terme « distribution » à l'expression « schéma directeur d'eau potable » dans les dispositions de *l'objectif associé* 

**2**. En effet, les schémas directeurs peuvent s'effectuer sur la distribution et la production. Or, la modification du cabinet ne permet plus de combiner ces deux notions.

Engagement	La structure porteuse du SAGE Marque-Deûle s'engage à produire un cadre-type de schéma directeur de distribution d'eau potable reprenant les obligations définies par l'article L. 2224-7-1 du Code général des collectivités territoriales pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage.  Ce cadre-type pourra être utilisé par les collectivités dans le cadre de la réalisation d'un tel schéma directeur ou pour sa mise à jour.
Recommandation	Afin de couvrir l'ensemble du territoire de données en matière de programmation et de gestion de l'alimentation en eau potable, la Commission Locale de l'Eau encourage les maîtres d'ouvrage à élaborer ou actualiser leurs schémas directeurs de distribution d'eau potable s'ils n'existent pas encore ou s'ils nécessitent une mise à jour.
Engagement	Afin de réaliser un bilan partagé des enjeux du territoire quant à la production et la distribution d'eau potable et d'appréhender l'évolution locale des besoins en eau, la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle s'engage à mutualiser, à l'échelle du SAGE et dans le cadre de réflexions inter-SAGE, les constats des schémas directeurs de distribution d'eau potable et les bilans besoins/ressources des différents maîtres d'ouvrage.

Maître SOLEILHAC s'engage à vérifier s'il est possible juridiquement d'ajouter le terme « production » au « schéma directeur de distribution d'eau potable ». Cette réponse sera apportée lors de la relecture par le cabinet d'avocats suite à la consultation des commissaires.

\*\*\*

VILLERS Anita demande s'il est possible, dans *l'objectif associé 4*, de modifier le terme de « protection supplémentaire » dans l'engagement afin de rendre obligatoire la protection supplémentaire.

ngagemen

Afin de mieux protéger la ressource localement, la structure porteuse du SAGE Marque-Deûle identifie, en partenariat avec les maîtres d'ouvrage et les services de l'Etat, les captages et champs captants, exploités ou futurs, qui nécessitent une protection supplémentaire aux dispositifs réglementaires existants et propose les mesures adéquates.

Maître SOLEILHAC explique qu'il n'est pas possible, sur le plan juridique, de modifier la rédaction de la disposition dans ce sens.

\*\*\*

Par la suite, Maître SOLEILHAC présente les recommandations effectuées par son cabinet sur le Règlement.

BLANCART Jean-Pierre s'interroge sur l'absence de règles visant à préserver la qualité des ressources en eau qui est une problématique locale importante.

BUSY Florian explique que la construction d'une règle nécessite des données homogènes sur le territoire. C'est dans cette optique que les premières dispositions de la présente thématique s'inscrivent, pour mettre en œuvre une réglementation future, lors de la révision du SAGE. Dans ce cadre, les connaissances actuelles sur la qualité des ressources en eau ne permettent pas d'établir une règle.

BLANCART Jean-Pierre indique qu'au-delà de la règle il s'agit d'un symbole important.

Il est proposé de vérifier s'il est possible d'ajouter un renvoi vers la réglementation sur la thématique de la préservation de la qualité de l'eau. Ceci sera à intégrer dans le règlement par le cabinet d'avocats suite à la consultation des commissaires.

#### 4) Suites à donner

GUIGO Josépha informe que les amendements de la séance seront intégrés dans les documents et mis à consultation du groupe de travail du <u>13 novembre au 26 novembre</u>. Les commissaires sont appelés à nous retourner leurs remarques durant ce délai (<u>sagemarquedeule@lillemetropole.fr</u>) avant l'envoi de ces éléments au cabinet d'avocats pour intégration dans les documents.

Ces éléments seront par la suite présentés à la CLE de janvier 2019 pour validation définitive avant engagement du processus de consultation administrative et d'enquête publique.

Mot de conclusion du Vice-Président de la Commission thématique

# Liste des participants et des excusés

SAGE MARQUE DEULE : Commission thématique n°1 – 5 novembre à 10h

NOM PRENOM	ORGANISME	FONCTION	TELEPHONE FAX	E-mail	Repas (à cocher si oui)
GuiGO Josépha	SAGE MARQUE DELLE	ANIMATEUR	03.59.00.64.18	guiga lille matropal	, ×
DoucHé Chul in	CALL	che service	0321790610	colon the Oleg & - Paul ve	in I NON
BLUNDE , JF	CD 62	Change de Missin	03-21-71.90.18	Bladel son Francis produce	en. to Non
Marche Moraux	CA 59/62	Elue	0663537991		Non.
Glacer JA.	CA 59/62	Chabre agri	6677673119		alle
Hagkaert Catherine	SGT Grand Douaisis	charge mission		chaeghaet Ognand-douais	
FRUERA LSE	DDTH	charge wission	0320715169	10-c. freleved nor	our low
PICKAGET Kudwine	Unead	roop suvice on eau	03266433		Non
Coxille VANNEUFINEUE	Asava d'unbarisma delille	changi detaes		assumption of the mo	nacol org
VILLEVER	Brita	FDA	06 1666 8351	ante villers Ofre +	
GRUSZEA	Dane	CH SAGE	03 22 82 2542	diane gruszbale developpem	
Libert PN	SPW-JEE-Eaudehpe	Atadi	+32 474 342184	pienemildos . lifet O Spw. Wallacie de	an'
LOTTE Milanie	MEL			V	

## Excusés:

- BOUVET Aurélie;
- DUQUENNE Damien;
- TRIQUET Judith;
- GRAS Christophe.